

LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE SCOLAIRE

Le décrochage scolaire est un processus qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu le diplôme préparé. L'interruption peut être temporaire ou définitive.

Le pôle MLDS implanté à Millau est un des acteurs de lutte contre le décrochage scolaire sur notre territoire. Il vise à travailler avec les jeunes décrochés et décrocheurs du bassin sud Aveyron comprenant le lycée Jean Jaurès de Saint-Affrique et le lycée Jean Vigo de Millau.

LES OBJECTIFS :

- Repérer et remobiliser les élèves en risque de rupture ou de décrochage scolaire
- Réduire les sorties précoces et favoriser le maintien dans un parcours de formation
- Faciliter le droit au retour en formation initiale
- Développer une culture de prévention et de prise en charge du décrochage dans les établissements

QUI EST CONCERNÉ ?

- Les élèves scolarisés, en situation ou en risque de décrochage scolaire (absentéisme, désinvestissement, manque d'appétence scolaire, peurs, ...)
- Les jeunes de 16 à 18 ans sous obligation de formation, qui ont besoin d'accompagnement et de remobilisation afin d'accéder à un diplôme et une qualification.
- Les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ou sans qualification professionnelle faisant valoir leur droit au retour en formation initiale

COMMENT ?

LE REPERAGE :

Au sein de l'établissement scolaire, par tous, à tout moment ! Aussi bien lors de la rentrée scolaire (entretiens, bilans d'équipes) que pendant l'année scolaire au moindre signe précurseur de relâchement. Les premières actions sont alors menées par l'équipe pédagogique et le professeur principal en concertation avec le CPE (entretien, convocation de la famille, ...)

LE SIGNALEMENT :

Il nécessite que le professeur principal complète **la fiche de signalement** et la transmette au référent décrochage scolaire (Robert MARCOS pour le LGT, Fabien JAMMES pour le LP) et/ou au coordonnateur MLDS à mlds@lycee-jean-vigo.fr. La situation est alors examinée au sein du GPDS de l'établissement (groupe de prévention du décrochage scolaire) qui envisagera et coordonnera les actions à mener et à suivre.

ACTIONS :

Prévention - Intervention : L'élève reste au sein de la classe et sous la responsabilité de l'établissement, soutenu par la MLDS :

- Accompagnement et suivi individuel (tutorat par un personnel de l'établissement)
- Aménagement de la scolarité
- Aide méthodologique à l'apprentissage et au travail personnel
- Soutien pédagogique
- Stages en entreprise
- Immersions et découvertes d'autres formations
- Accompagnement au projet de réorientation
- Accompagnement vers l'apprentissage
-

Remédiation : Ces actions sont proposées aux jeunes signalés par la PSAD (Plateforme de Suivi et d'Accueil aux Décrocheurs)

- Remobilisation et remise à niveau
- Découverte des formations et des métiers
- Travail sur le projet scolaire ou professionnel

Tous les membres des équipes éducatives et pédagogiques de nos établissements sont les bienvenus pour aider ces jeunes et participer aux actions qui leur sont proposées. La MLDS possède une enveloppe d'HSE sur laquelle les personnels seront rémunérés.

Bien cordialement, Yannick NOEL - Coordonnateur MLDS - 0617617998 - mlds@lycee-jean-vigo.fr